



CC du Nogentais (Siren : 200006716)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Nogent-sur-Seine
Arrondissement	Nogent-sur-Seine
Département	Aube
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2006
Date d'effet	01/01/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Christian TRICHE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	27 Grande rue Saint Laurent
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10400 NOGENT SUR SEINE
Téléphone	03 25 21 69 76
Fax	03 25 39 98 74
Courriel	yvane.horsin@ccdunogentais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 042
Densité moyenne	57,60

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Barbuise (211000294)	426
10	Bouy-sur-Orvin (211000526)	57
10	Courceroy (211001003)	123
10	Ferreux-Quincey (211001425)	371
10	Fontaine-Mâcon (211001466)	660
10	Fontenay-de-Bossery (211001474)	80
10	Gumery (211001623)	249
10	La Louptière-Thénard (211002019)	306
10	La Motte-Tilly (211002514)	404
10	La Saulsotte (211003561)	696
10	La Villeneuve-au-Châtelot (211004098)	151
10	Le Mériot (211002241)	601
10	Marnay-sur-Seine (211002183)	236
10	Montpothier (211002464)	345
10	Nogent-sur-Seine (211002605)	6 136
10	Périgny-la-Rose (211002761)	125
10	Plessis-Barbuise (211002837)	159
10	Pont-sur-Seine (211002894)	1 092
10	Saint-Aubin (211003231)	592
10	Saint-Nicolas-la-Chapelle (211003447)	69
10	Soligny-les-Etangs (211003595)	230
10	Trainel (211003710)	1 096
10	Villenauxe-la-Grande (211004080)	2 838

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>construction, entretien et gestion de structures et d'actions en faveur de la petite enfance: - construction, aménagement et gestion de pôles multi-accueils - construction, aménagement et gestion de relais assistantes maternelles</i>

Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Les zones d'activités économique, industrielle, commerciale, tertiaire ou artisanale d'intérêt communautaire sont les zones à créer, d'une superficie supérieure à 5 hectares ainsi que la zone d'activités des parcelles cadastrées F836,347 et 348 des guignons à Nogent sur seine et des lieux-dits les essarts/ Le Basseton/ La Bonne de Le Mériot</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions de promotion, de gestion et de valorisation des sites d'accueil d'entreprises existants ainsi que des bâtiments industriels, commerciaux, tertiaires ou artisanaux des zones d'activités d'intérêt communautaire: - Création et/ou participation à des organismes d'intervention économique en vue de la gestion avec l'ensemble des partenaires concernés des procédures visant à conforter le tissu économique local. - Information et promotion du territoire et de l'activité économique de la CC et de son attractivité: valorisation des sites d'accueil d'entreprises, des bâtiments industriels, commerciaux, tertiaires ou artisanaux des zones d'activités existantes et à créer.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Les ZAC d'intérêt communautaire sont les zones à créer d'une superficie supérieure à 5 hectares.</i>
- Constitution de réserves foncières
Développement touristique
- Tourisme <i>- Création et gestion de chemins et sentiers de randonnées d'intérêt communautaire : Les chemins et sentiers de randonnées d'intérêt communautaire seront situés sur le territoire des communes membres et complémentaires au maillage des circuits de petites et grandes randonnées du Nogentais. - Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : Les équipements touristiques d'intérêt communautaire sont les aires de repos et points pique-nique implantés sur les chemins et sentiers de randonnées ainsi que la signalétique s'y rapportant. - Soutien et accompagnement des projets menés par l'office de tourisme du Nogentais et de la vallée de la Seine concourant à la promotion et au développement de notre territoire.</i>
Logement et habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Autres <i>création et gestion d'un fichier des logements vacants.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM ouvert	313 574

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)